

## Lancement de [placedelamediation.com](http://placedelamediation.com) Un site contre le harcèlement moral au travail

Janvier 2009

**[www.placedelamediation.com](http://www.placedelamediation.com) est un nouveau site d'informations sur le harcèlement moral au travail qui met à la disposition des particuliers et des entreprises des services (coaching, accompagnement, formation, médiation, conseils juridiques...) assurés par des experts spécialistes des risques psychosociaux. L'objectif de cette plateforme est d'aider chacun à identifier, prévenir et réagir au harcèlement moral au travail.**

Intentionnel ou non, collectif ou interpersonnel, le harcèlement moral au travail touche de plus en plus d'individus, dans un contexte socio-économique tendu, propice aux rivalités. Hommes, femmes, cadres ou non cadres, juniors ou expérimentés, tous les profils peuvent être concernés, à tous les niveaux hiérarchiques, dans tous les secteurs d'activités.

Près de 8% des travailleurs en France se disent ainsi victimes de harcèlement (5,1% dans l'UE27) et 6,9% rapportent avoir subi de menaces de violence physique, selon la dernière enquête de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail. Le harcèlement moral constitue donc une source de souffrance et de fragilisation des individus. 300 à 400 suicides chaque année, soit en moyenne un suicide par jour, seraient d'ailleurs directement lié au travail, selon le Conseil économique et social.

Malgré la loi de modernisation sociale de 2002 qui a défini le harcèlement moral, cette notion reste difficile à appréhender pour les salariés. Comment réagir lorsque l'on se sent dans le « collimateur » d'un supérieur ? Que faire si on a l'impression d'être pris en grippe par son équipe ? Comment cesser d'être le bouc-émissaire de ses collègues ? Comment prouver que l'on est harcelé ? Ou trouver de l'aide ? Etc.

Les employeurs, qui ont l'obligation légale d'assurer la protection de la santé physique et mentale de leur personnel, sont aussi démunis face au problème : comment réagir à une plainte de harcèlement moral en interne ? Quel dispositif de prévention prévoir ? Quels sont les acteurs internes à l'entreprise qui doivent être responsabilisés ? Etc.

L'objectif de [placedelamediation.com](http://placedelamediation.com) est de répondre à toutes ces interrogations, en proposant à chacun des solutions pour s'en sortir : conseils pratiques, témoignages, séances de coaching, consultations juridiques, formations...

Ce site Internet est construit autour d'un « espace particuliers » et d'un « espace entreprises ».

**Dans « l'espace particuliers »**, la personne peut, comme dans un cabinet médical, se diriger vers le spécialiste qui répond le mieux à sa problématique du moment. Elle peut :

- Prendre rendez-vous avec un coach (par exemple, pour l'aider à reprendre le contrôle d'une situation professionnelle difficile, avant d'en arriver au stade du harcèlement).
- Solliciter l'intervention d'un médiateur
- Connaître les adresses des services de pathologie professionnelle en France
- Demander les conseils d'un avocat
- Etre orienté vers un psy.

**« L'espace entreprises »** est accessible à tous les acteurs concernés par la prévention et la gestion des situations de harcèlement moral au travail : dirigeants, responsables des ressources humaines, instances représentatives du personnel, médecins du travail, assistantes sociales...

Cet espace propose :

- Des formations axées sur la prévention du harcèlement moral
- Des prestations de coaching (individuel ou en ateliers) notamment, pour les managers confrontés à des situations délicates.
- Un service de médiation
- Une assistance juridique.

A terme, les particuliers et tous les acteurs concernés par la prévention du harcèlement moral pourront trouver sur le site [placedelamediation.com](http://placedelamediation.com) de nombreux outils pour que l'entreprise où ils travaillent ne soit pas un lieu de souffrance mais de performance et de réalisation de soi.

*Placedelamediation.com est un site édité par Immédiation, Sarl créée en 2008 par Marie-José Gava, journaliste spécialisée en RH et management, membre de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS). Elle est l'auteur de «Harcèlement moral : comment s'en sortir » (éditions Prat) et co-auteur de « Développer le bien-être au travail » (Dunod).*

Contact : Marie-José Gava

Tél. : 06 21 57 64 53

[contact@placedelamediation.com](mailto:contact@placedelamediation.com)

<http://www.placedelamediation.com>